

LES SACREMENTS

BAPTÊME DES PETITS-ENFANTS - 0 À 3 ANS



Par le baptême, le petit enfant devient un membre à part entière de la communauté chrétienne. Enfant de Dieu, il est porteur de la joie du Christ ressuscité dont il est le témoin dans son quotidien.

Bien plus qu'une tradition familiale, le baptême d'un petit enfant est une décision éclairée et consciente des parents, impliquant engagement et témoignage de foi avec le soutien et l'accompagnement de ses parrain et marraine ainsi que l'appui de toute la communauté chrétienne.

C'est la raison pour laquelle la préparation du baptême est plus qu'une simple formalité. Elle est un temps privilégié pour les parents, leur permettant d'approfondir leur foi afin de mieux pouvoir accompagner leur enfant dans sa croissance de devenir enfant de Dieu.



Unité pastorale
Chasseron-Lac



UN PARCOURS EN 5 ÉTAPES



1

Contacter le secrétariat

Tél. : 024 424 20 50

Mail : paroisse.yverdon@cath-vd.ch

Horaire:

mardi, jeudi et vendredi : de 8h45 à 11h30

mercredi et vendredi : de 13h30 à 16h00

2

Participer à une session de préparation

Plusieurs couples, accompagnés par des animateurs, participent à **une session de deux rencontres** pour approfondir la compréhension du baptême.

**4 sessions dans l'année :
choisissez celle qui vous convient !**



Salle Cana; Rue Maison-Rouge 14

1

Mercredi
12 et 19
NOVEMBRE
2025

19h30
à
21h00

2

Samedi
17 et 24
JANVIER
2026

10h00
à
11h30

3

Mercredi
11 et 18
MARS
2026

19h30
à
21h00

4

Mercredi
20 et 27
MAI
2026

19h30
à
21h00

3

La rencontre avec le prêtre célébrant

Elle permet de préparer la célébration du baptême.



4

La célébration du baptême

Les dates des célébrations sont à convenir avec le secrétariat dans les différents lieux de notre UPI (Yverdon-les-Bains, Sainte-Croix, Grandson, Yvonand et Baulmes).

5

Après le baptême

Différentes activités ont lieu dans notre UPI ...

par exemple : messe adaptée aux enfants, éveil à la foi, atelier des petits, catéchèse pour tous, etc ...

Pour plus d'informations, veuillez contacter le secrétariat.



Parrain-marraine : leur présence sera la bienvenue s'ils désirent se joindre
Garde d'enfants prévue si nécessaire.